

Les inondations sous presse dans le bassin versant de la Drôme (Rhône-Alpes, France)

Emeline Comby, Yves-François Le Lay

► **To cite this version:**

Emeline Comby, Yves-François Le Lay. Les inondations sous presse dans le bassin versant de la Drôme (Rhône-Alpes, France). Revue du Nord, Association Revue du Nord, 2011, Hors Série Collection Art et Archéologie n°16, p. 183-199. <halshs-00763314>

HAL Id: halshs-00763314

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00763314>

Submitted on 13 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1. Introduction

La presse locale renseignant sur les « impacts des événements naturels et des risques et sur la façon dont ces événements sont perçus »¹, s'est affirmée comme une source utile pour analyser les crises dues à un aléa hydrométéorologique². Rare vecteur de l'information locale³, elle décrit les différents protagonistes et le phénomène paroxystique dans ses déclinaisons temporelles et spatiales⁴. Si la qualité des informations varie selon les auteurs⁵, les écrits reflètent néanmoins des attitudes à caractère environnemental. La presse permet ainsi d'appréhender les cognitions, les valeurs et les comportements produits par les communautés riveraines à l'égard des aléas, enjeux ou risques. Elle se présente comme un miroir des représentations locales, tout en les façonnant⁶.

Cette étude s'inscrit dans une approche de géographie sociale et culturelle autour de la notion de territoire car le risque est un objet socialement construit qui a une incidence sur le devenir des espaces. Le but est d'appréhender par la presse locale les risques et enjeux liés aux inondations, les tensions et conflits mais aussi leurs régulations.

Ce questionnement est traité dans le bassin versant de la Drôme (fig. 1). Affluent de rive gauche de la vallée du Rhône, ce cours d'eau préalpin dans la partie amont devient ensuite une rivière torrentielle typique des piémonts subméditerranéens⁷ et connaît des crues au printemps et en automne⁸. La Drôme draine un bassin versant qui sert de référence pour les gestionnaires : il apparaît comme le précurseur de la gestion intégrée des cours d'eau. L'exemplarité d'une telle politique est soulignée non seulement à l'échelle du bassin de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse avec un des six sites ateliers de la Zone atelier bassin du Rhône (ZABR) mais aussi à l'échelle nationale par le premier Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de France (approuvé dès 1997) et à l'échelle internationale suite à l'attribution en 2005 du *Riverprize* qui salue une approche innovante de gestion de la rivière (fig. 2). Cette image si positive n'oblitére pas néanmoins les inquiétudes de riverains. Les débordements persistent en tant que risques et en tant que crises. La régularité des crues et des inondations réactivent des tensions et des conflits à l'échelle locale (fig. 2).

Cette exemplarité à l'échelle internationale et nationale semble vaciller à l'échelle locale notamment à travers la permanence et la répétitivité des inondations. Il faut alors se demander comment les crises hydrologiques à l'échelle du bassin versant sont le déclencheur ou le moteur de tensions, de régulations et d'appropriation de l'espace, le tout créant des « territoires de l'eau »⁹. Ces territoires de l'eau peuvent aussi s'organiser en « territoires du risque », une notion qui insiste sur la composante intrinsèque du risque pour le territoire et sur l'interaction entre risque et territoire¹⁰.

2. Matériel d'étude et méthode

Ce travail s'appuie sur deux techniques complémentaires, l'une quantitative et l'autre qualitative, pour expliciter et expliquer le contenu de la presse, « une source de documentation écrite qui reste peu exploitée dans le cadre de l'étude des extrêmes hydrologiques »¹¹.

2.1. La constitution du corpus de presse

¹ GREGORY, WILLIAMS 1981, p. 43.

² ALEXANDER 1980, p. 27.

³ CARON, TORRE 2005, p. 12.

⁴ TORRE, LEFRANC 2006, p. 98.

⁵ WAITT 1995, p. 299.

⁶ LOË 1999, p. 220.

⁷ LANDON, PIÉGAY 1999, p. 63.

⁸ LANDON 1999.

⁹ GHIOTTI 2007.

¹⁰ NOVEMBER 2002.

¹¹ LE LAY, RIVIÈRE-HONEGGER 2009, p. 259.

Cette étude a recouru à la presse locale publiée entre 1981 et 2008. L'année 1981 correspond à la mise en place nationale des contrats de rivière – qui visent à une meilleure gestion des rivières – et à la mise en œuvre locale du Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) – dont l'objectif est de réguler des problématiques posées à l'échelle du bassin versant comme celle des risques. 2008 s'avère être une année charnière pour la gestion participative de la rivière : une deuxième Commission locale de l'eau (CLE) se réunit, la concertation débouchant sur un deuxième Schéma d'aménagement et de gestion de la rivière (SAGE) et sur un troisième contrat de rivière. De plus, le SMRD se substitue aux intercommunalités pour gérer la rivière.

La création du corpus s'est effectuée au sein des archives départementales de la Drôme à Valence. Dans un premier temps, des journaux et d'autres sources comme des bulletins municipaux ou intercommunaux ont été explorés afin d'évaluer le potentiel des différents titres. Le choix s'est porté sur deux hebdomadaires : *Le Crestois* et *Le Journal du Diois et de la Drôme* (respectivement abrégés *LC* et *JDD*). Malgré une superposition partielle de leur aire de diffusion, ils concernent des périmètres largement distincts (fig. 3). Une comparaison entre l'amont (*JDD*) et l'aval (*LC*) est rendue possible car ces deux journaux présentent des points communs : ils sont rattachés à une imprimerie, se concentrent sur l'information locale, ont des tirages et des prix similaires et paraissent le même jour. Le même opérateur a dépouillé de façon exhaustive la version papier des 2800 numéros publiés par les deux hebdomadaires pendant la période considérée de vingt-huit années (tab. 1)¹². Parmi les 1103 articles initiaux, un sous-corpus autour des thématiques de l'inondation a ainsi été inventorié. Ce sous-corpus comporte 140 articles : 68 dans le journal du *Crestois* et 72 dans le *Journal du Diois*. Il représente donc équitablement l'amont et l'aval.

2.2. Un regard local sur l'inondation

Afin d'évaluer le rôle d'*agora* joué par les hebdomadaires, il importe de considérer les auteurs des articles (fig. 4a). 69% des articles sont nés sous la plume de journalistes qui vivent généralement dans le bassin versant. Le reste des articles sont écrits par un acteur local qui retranscrit directement ses préoccupations, ses perceptions et ses représentations des inondations. En particulier, 21% des articles sont le fruit du politique, ce qui montre les enjeux soulevés par les inondations. 6% des articles sont rédigés par des experts (au sens de scientifiques) qui s'inscrivent dans une logique de recherche des causes de cette crise et donc de régulation possible en vue de l'avenir.

La nature des articles révèle l'importance des problématiques de l'inondation (fig. 4b). Certes 71% des articles font partie des pages d'informations relativement classiques mais un article sur cinq a été publié en une. Les inondations constituent donc une perturbation du système. Ces événements ne sont pas anodins et apparaissent comme exceptionnels, ce qui explique leur mise en valeur dans la ligne éditoriale des deux hebdomadaires, parfois conjointement (comme en 1993, en 1994 et en 2003).

2.3. Une approche quantitative du corpus

Une table a été renseignée pour caractériser chaque article par les variables qualitatives suivantes : le journal, l'année et la saison de parution, la nature de l'article, l'auteur, le titre, la page, la taille, les acteurs mentionnés, les fonctions de la rivière et, les lieux cités à l'échelle du sous bassin versant, du tronçon de rivière et de la commune. Ces données ont fait l'objet d'analyses statistiques univariées et bivariées grâce au logiciel R¹³.

Les clichés des 140 articles portant spécifiquement sur les inondations ont été convertis en texte au moyen d'OmniPage 16, un logiciel de reconnaissance de caractères. Le corpus a ensuite été exploité par deux logiciels d'analyses de données textuelles (ADT). Le logiciel Alceste développé au sein du CNRS autour de M. Reinert¹⁴ découpe le texte en unités de contexte élémentaire (u.c.e.) puis le logiciel sélectionne les oppositions les plus fortes entre les mots d'après le calcul du khi² et crée des

¹² Tous les articles traitant des thématiques de l'eau ont alors été pris en photographie. Visionnés ultérieurement sous format numérique, les clichés ont permis de construire un corpus de 1103 articles : 653 pour *Le Crestois* et 450 pour *Le Journal du Diois*.

¹³ IHAKA, GENTLEMAN 1996.

¹⁴ LABEUR 2008, p. 206-207.

classes selon une méthode de double classification descendante hiérarchique¹⁵. Il est alors possible de mener des analyses de tris croisés qui dépendent des variables dans le tableau présenté au préalable. Le logiciel d'ADT TXM est une plate-forme *open source* pour la textométrie actuellement en développement¹⁶. Elle permet notamment d'étudier les (co-) occurrences des formes et de réaliser des calculs statistiques sur les termes usités. Les mêmes variables et modalités ont été renseignés sur cette plateforme.

Les données textuelles ont enfin été traitées avec ArcGIS, un système d'information géographique (SIG), pour cartographier à différentes échelles les lieux qui sont associés à l'inondation dans les articles.

3. Les résultats de l'analyse de données textuelles

3.1. Un système d'acteurs et ses pratiques

Parmi les acteurs, les usagers (40 %) et les riverains (21 %) se trouvent particulièrement cités dans les articles parce qu'ils sont plus ou moins directement touchés par l'inondation (fig. 4c). La focale se place ainsi sur les sinistrés. Les hommes politiques (36 %) sont également très cités : ils peuvent être perçus comme en partie responsables de la crise, mais leur rôle s'avère crucial pour la gestion et la régulation de l'inondation.

Les articles mettent en valeur la rivière dans sa multifonctionnalité (fig. 4d). La fonction de production correspond à la moitié des articles, ce qui s'explique par la perturbation du système et la dégradation de l'appareil productif née de l'inondation. La fonction de protection vient au deuxième rang, soulignant une autre focale : il s'agit de protéger la rivière mais aussi de s'en protéger.

Une analyse de tris croisés menée avec Alceste permet de se concentrer sur le système d'acteurs et les pratiques de la rivière (fig. 5). Concernant la fonction productive, les riverains et les agriculteurs sont les acteurs les plus cités puisque l'endommagement affecte surtout les réseaux (« voirie », « électricité », « route ») et les propriétés (« terrain »). La fonction de protection est associée à un dispositif politique et illustre deux problématiques du bassin versant, d'une part l'entretien du cours d'eau (« entretien », « SMRD » et « riverains ») et d'autre part la gestion des sédiments de la rivière avec l'exploitation jusqu'en 1993 des granulats (« carriers », « SOGREAH » – un bureau d'études ayant travaillé sur l'incision du cours d'eau –, « extraction »). Enfin, la fonction récréative est peu représentée malgré l'intérêt que quelques acteurs lui portent (« usagers », « pêcheurs »). La rivière apparaît ainsi dans le corpus comme un espace aux multiples enjeux dont la crise rappelle toute la valeur. Les différents acteurs s'inscrivent dans une gestion participative de la rivière et s'efforcent de réduire les vulnérabilités.

3.2. Entre événements paroxysmiques et mémoire : les temporalités de l'inondation

La périodisation des parutions permet de déterminer l'influence des extrêmes hydrologiques sur les représentations des communautés riveraines (fig. 6). Seules quatre années ne sont pas représentées (1985, 1986, 1987 et 1990) ; elles témoignent d'un oubli par la presse de ce risque latent¹⁷.

Néanmoins, sur les vingt-huit années étudiées, des inondations ne se produisent pas chaque année : des années sans crue sont donc représentées dans ce corpus, ce qui s'inscrit dans une logique de risque et non d'aléa. La mémoire peut alors être alimentée par la durée des procédures d'indemnisation. Cinq articles sur les inondations sont parus en moyenne chaque année. Mais les extrêmes sont très marqués, comme le pic de dix-sept articles en 1994. Le fait que les *maxima* d'occurrences d'articles sont entièrement dus à la proximité temporelle de l'inondation doit être nuancé. Si les années 1994 et 2003 correspondent à des inondations fortement ressenties, l'année 2005 révèle une autre logique : la presse locale rend compte des travaux d'entretien des cours d'eau ou du programme de recherche LIFE « Eau et Forêt » (2003-2007). Intercommunalités et scientifiques orchestrent des campagnes de

¹⁵ COMBY, LE LAY 2010.

¹⁶ HEIDEN, PINCEMIN 2010.

¹⁷ Cet oubli peut s'expliquer par l'absence de crues, le défaut d'intérêt pour un événement ou une actualité nourrie par d'autres thématiques brûlantes.

sensibilisation environnementale. Par exemple, en 2005, dans un article identique paru dans *Le Crestois*¹⁸ et *Le Journal du Dois*¹⁹, le géomorphologue F. Liébault rappelle « le régime hydrologique de la Drôme, caractérisé par des hautes eaux d'intersaison. Les crues les plus violentes se produisent généralement à l'automne, sous l'effet de pluies exceptionnelles dont les records atteignent les 175 mm dans le Diois. [...] Les débits des crues extrêmes peuvent représenter trente fois les débits moyens (19 m³ à Saillans). Cela souligne à l'évidence le caractère torrentiel de la Drôme, capable de produire des crues rapides et violentes ».

La saisonnalité de la crue semble alors en mesure d'expliquer les temporalités de parutions (fig. 7). Conformément au régime de la Drôme, les articles portant sur les inondations paraissent essentiellement au printemps et à l'automne. Si l'été et l'hiver s'avèrent sous-représentés, ces deux saisons ne sont néanmoins pas absentes puisqu'elles se montrent propices à la régulation des crises. De plus, des crues rapides peuvent se produire en été à la faveur de violents orages. Prendre en compte les saisons de parution permet donc d'aborder non seulement la crise inondation mais aussi les temporalités de sa gestion.

Au terme de la double classification descendante hiérarchique menée avec le logiciel Alceste, les six classes du dendrogramme (fig. 8) soulignent ainsi une double temporalité, à savoir le temps court de la crise et de sa gestion immédiate sur la gauche et le temps plus long de la résilience du système sur la droite. L'inondation s'affirme donc comme une perturbation. La crise (17,3 % des u.c.e.) correspond à l'aléa dans sa description physique, temporelle et spatiale. Les conditions sont présentées dans toute leur brutalité ; l'image de la nature frôle celle de la toute puissance, si bien que les acteurs sont moins agissants que passifs (« victimes »). La gestion de la crise constitue la classe la mieux fournie (25,2 % des u.c.e.). Elle propose un bilan des dégâts, en insistant sur les vulnérabilités matérielle, structurelle et fonctionnelle, et notamment sur les réseaux de transport et de communication. La succession d'un avant, d'un pendant et d'un après la catastrophe adopte une modalité spiralaire ; cet après devant retrouver l'avant grâce au travail de certains acteurs en faveur de l'intérêt collectif. C'est ce qui rapproche les pompiers des gendarmes et des services techniques des municipalités. La gestion institutionnelle et administrative (9,3 % des u.c.e.) vise à prévenir la prochaine crise tout en résolvant celle de l'inondation présente en s'appuyant non seulement sur l'administration, mais aussi sur des propriétaires riverains et des associations syndicales libres qui forment des acteurs plus locaux. Très proche de la précédente, la classe des indemnités et des réparations (7,9 % des u.c.e.) se fonde davantage sur le domaine économique et financier de la crise, au sein duquel les assurances sont actives. La réparation coûteuse des dommages s'y trouve mentionnée. L'entretien du cours d'eau (19,3 % des u.c.e.) est rendu possible par les interventions des intercommunalités, du SMRD à l'échelle du bassin versant, et de l'Agence de l'eau à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Le contrat de rivière apparaît ici comme un outil qui permet d'éviter les inondations mais aussi de favoriser le développement rural. Les termes « qualité », « tourisme » ou « baignade » soulignent que la fonction récréative de la rivière n'est pas dissociée de la gestion des risques. Les aménagements et l'exploitation du cours d'eau (20,9 % des u.c.e.) reflètent en partie les causes de l'inondation. Les éléments naturels sont désignés dans leur interaction avec les hommes et leurs aménagements. Par exemple, des seuils ont été installés pour fixer le chenal mais à l'aval, ils peuvent induire une incision du plancher alluvial ou déstabiliser des ouvrages de protection. Le champ des responsabilités est alors abordé.

Le temps semble crucial pour comprendre les mots pour dire la crise. La plateforme TXM permet de visualiser l'évolution des occurrences de termes (fig. 9). A l'amont et à l'aval, les lemmes les plus cités correspondent aux aménagements hydrauliques (les seuils, les digues et les barrages). Ces ouvrages sont reliés aux inondations parce qu'ils peuvent être perçus comme la cause de la catastrophe ou parce qu'ils ont été endommagés lors de la crue. A l'aval viennent en seconde position les termes de restauration et d'entretien – ces actions contribuent à réduire la vulnérabilité – tandis qu'à l'amont la focale se porte sur les dommages et les dégâts. Contrairement à l'amont, la focale est placée à l'aval sur les causes de la crise, davantage que sur la crise elle-même. De plus, les régulations sont abordées au même titre que les perturbations : à l'aval la crise due aux extractions semble close dès 1992.

¹⁸ AD 26, CP 168/47.

¹⁹ AD 26, CP 176D/23.

3.3. La mise sous presse des hauts-lieux du risque

La production de quelques cartes permet d'étudier, sur une période de vingt-huit ans, quels sont les toponymes et hydronymes que les journaux présentent comme les lieux du risque (fig. 10). Ainsi, à l'échelle des sous bassins versants, ceux de la basse Drôme et de la Drôme moyenne sont les plus cités (plus de seize occurrences). Viennent ensuite ceux du Bez et de la haute Drôme et enfin ceux de la Gervanne et de la Roanne. A l'échelle des tronçons de rivière, les plus évoqués en termes d'inondation sont la basse Drôme, Drôme Moyenne et les Ramières (plus de douze occurrences), puis viennent la Meyrosse, le Bez, la Haute Drôme et la Roanne. A l'échelle des communes, Crest, le cas particulier des Ramières, Die et Saillans sont les plus évoqués (plus de cinq occurrences), devant Luc, Saint-Benoît, Eurre et Grâne. Une géographie de la discontinuité apparaît ainsi au sein du bassin versant. Des espaces sont plus cités que d'autres en cas d'inondation, établissant des hauts-lieux du risque. La géographie du risque se présente alors sous la forme d'archipels (fig. 10).

Cependant, ces lieux du risque présentent une forte variabilité selon l'hebdomadaire considéré (fig. 11). La basse Drôme est le tronçon le plus cité par *Le Crestois* tandis que la moyenne vallée de la Drôme est surreprésentée dans *Le Journal du Diois*. La commune la plus citée à l'aval reste Crest (suivie des Ramières, Grâne, Eurre et Saillans) tandis qu'à l'amont Die et Saillans sont les plus évoquées (devant Saint-Benoît, Saint-Julien, Boulc, Luc et Châtillon). Tout d'abord, il faut souligner que chacun des journaux mentionnent davantage des espaces situés dans leur audience.

4. Quelques éléments de discussion et d'interprétation

Les résultats montrent l'importance de la proximité avec l'événement pour expliquer sa couverture dans la presse mais ils révèlent aussi la présence de deux communautés au sein du bassin versant. Des territoires latents apparaissent : ce sont des « territoires du risque » caractérisés par des acteurs différents, des chronologies qui leur sont propres et des lieux clés pour mieux comprendre le risque. Ils ne semblent pas coïncider directement avec les « territoires de l'eau », ceux de la gestion de la ressource.

4.1. La gestion quantitative de la rivière questionnée par les inondations

Le bassin versant de la Drôme présente des retards dans sa gestion des extrêmes hydrologiques. En effet, le SAGE de 1997 devait réguler les inondations alors que le premier contrat de rivière ne considérait pas ce risque. Pendant 70 ans, le risque d'inondation est devenu latent par l'absence de phénomène paroxysmique, même si des inondations de moindre ampleur ont toujours eu lieu : « la Drôme reste un torrent issu des Alpes, en 1983 comme dans l'Antiquité il faut compter avec son humeur et c'est pourquoi il ne faut pas faire n'importe quoi... car les erreurs se paient tôt ou tard. C'est la leçon immuable de la nature qui nous réapprend tous les soins à avoir »²⁰. La perturbation du système que constituent les crues d'octobre 1993, de janvier 1994, de novembre 1994 et d'avril 1995 ont rappelé ce risque aux habitants : les dégâts furent importants, comme la destruction du pont de Mirabel-et-Blacons, une commune relativement citée (fig. 11)²¹. La crue de 2003 semble une remise en cause cruciale avec la rupture d'une pile du pont des Chaînes sur la route D93 à Die²² (fig. 2) et des ruptures de digues ; ce qui a donné lieu à une étude de la SOGREAH en 2004²³. L'exemplarité de la gestion de la Drôme achoppe alors sur la question des inondations. Ainsi, les Plans de prévention des risques d'inondation (PPRi) annoncés pour 2008²⁴ ne sont toujours pas mis en place en 2011, même si des PPRi sont prescrits depuis 2007. En janvier 2011, seule la commune de Boulc dispose d'un PPRi approuvé. De plus, l'installation de dispositifs, particulièrement celle de pièges à graviers à l'amont, suscite des interrogations dans la presse car les prélèvements de sédiments semblent utiles aux yeux

²⁰ LC, 14/05/1983 (AD 26, CP 168/19).

²¹ DAVD 1999.

²² Voir notamment JD, 05/12/2003 (AD 26, CP 176D/21).

²³ AD 26, CP 176D/22.

²⁴ ALLAIN 2005.

des riverains pour se protéger des inondations. A Maravel, un curage n'a-t-il pas été autorisé par la Mission interservices de l'eau (MISE)²⁵ ?

La presse révèle une dichotomie amont/aval en lien avec les inondations. Les systèmes d'acteurs et les enjeux y sont en partie différents. La notion de proximité est une clé pertinente pour lire cette dualité. Ainsi, la gestion physique de la rivière ne relève pas des thématiques identiques à l'amont et à l'aval puisque les prélèvements massifs de sédiments ont davantage eu lieu à l'aval et que les endiguements de la rivière se situent surtout dans la basse Drôme. La question de l'inondation doit alors être reliée au déficit sédimentaire aggravé que connaît la Drôme et qui amplifie les conséquences des différentes crues par la fragilisation des ouvrages (fig.5). Les carrières et leurs activités d'extraction de granulats sont dénoncées car leurs actions ont favorisé l'incision du plancher alluvial et donc la déstabilisation de plusieurs aménagements (fig. 9). L'extension de la forêt alluviale et son défaut d'entretien contribue à retenir les sédiments et contraint les parties non endiguées. Cependant, le faible transport solide et l'incision de la Drôme ont d'autres facteurs relativement absents des articles de presse, comme la stabilisation des terrains de montagne par le service de la Restauration des terrains de montagne (RTM), l'endiguement et les protection de berges sous la forme de fascines ou de gabions ou encore la mise en place de seuils²⁶. Enfin, les pratiques et usages de la rivière contribuent à distinguer l'amont et l'aval, notamment les activités agricoles ou les orientations touristiques (« tourisme » balnéaire à l'aval et tourisme plus rural à l'amont).

4.2. Vers une typologie des lieux face à la crise ?

Des espaces sont confrontés à l'aléa tandis que d'autres sont épargnés (fig.10). Cette géographie de la discontinuité est accentuée par la répétitivité des crues en certains lieux plus exposés à l'aléa d'une part et plus vulnérable d'autre part : « En première ligne, la famille [...] dont la ferme a subi quatre inondations en trente ans, cette dernière étant la plus forte des quatre. Située juste au dessus du pont sur la Grenette, [...] la ferme est un peu sur la partie basse de cette vallée de Grenette et donc bien sûr plus exposée à de telles crues »²⁷. Toutefois cette géographie est en mouvement et la moindre perturbation du système peut amener à repenser cette dichotomie du risque. Ainsi, la perturbation de 1993 a mis en lumière la vulnérabilité de nombreux lieux où n'était pas toujours présente une culture du risque : « Dans la nuit de jeudi à vendredi vers 2 heures du matin la Roanne en crue est sortie de son lit inondant la ferme [...] et les terrains en aval. Le courant s'est engouffré dans l'important élevage de dindes à proximité détruisant les bâtiments emportant remorques, cuves à gaz, murs en moellons, etc. Seules 11 dindes ont survécu sur les 11600 de l'élevage »²⁸. Cette commune de Saint-Benoît est très citée (fig. 11), ce qui s'explique par la sévérité des dommages.

Cette distribution archipélagique des lieux à risque s'explique en partie par une surreprésentation des communes « urbaines » (fig. 3 et fig. 11). En effet, les communes les plus citées sont Crest, Die et Saillans, suivies de Luc et de Châtillon, des bourgs locaux. Toutefois les communes en aval de Loriol (5698 habitants en 2004) et de Livron (9002 habitants au recensement complémentaire de 2007) sont très urbanisées et accueillent 30 % de la population du bassin versant mais n'apparaissent pas sur les différentes cartes (fig. 10 et fig. 11). La surreprésentation des communes urbaines s'expliquent par le lectorat qui y réside, par la proximité avec les journalistes et par une vulnérabilité accrue due à l'urbanisation : « on devait remarquer que l'implantation de constructions nouvelles et de routes, qui sont autant de surfaces de ruissellement qui n'existaient pas quand le sol était couvert de végétation ne sont pas étrangères à ces problèmes. De même, les grands travaux de terrassement, qui en arrivent à dévier le trajet des écoulements vers la Drôme, comme c'est le cas pour le Grand Valla, expliquent par là même que d'autres points soient inondés. Une réflexion sur les rapports de l'homme et du milieu qui, comme on le voit, est toujours à approfondir, sans parler des erreurs flagrantes »²⁹. Cependant, la dualité entre communes rurales et urbaines n'est pas stricte puisque des communes peu peuplées sont très citées (fig.11). Ainsi, Boulc ne compte que 112 habitants mais fait face à un aléa exceptionnel. La

²⁵ CCVD, 2006.

²⁶ LANDON, 1999.

²⁷ LC, 29/082008 (AD 26, CP 168/53).

²⁸ JDD, 08/10/1993 (AD 26, CP 176D/13).

²⁹ LC, 18/6/1983 (AD 26, CP 168/19).

commune est isolée à la suite d'un glissement de terrain, ce qui met en lumière la menace qui pèse sur son accessibilité.

Un espace semble à part : le tronçon de la réserve naturelle des Ramières est très cité. Ceci s'explique par la mise en place de la réserve naturelle en 1987 pour contrer l'extraction de granulats et par sa reconnaissance en tant qu'espace de liberté. Le double enjeu de ce territoire est en lien avec les inondations : « L'extraction projetée [...] se situe à quelques centaines de mètres de la zone naturelle sensible des Ramières d'Eurre, pièce maîtresse du projet de réserve naturelle, destinée à assurer la protection du patrimoine biologique de la Basse Drôme, pour les générations futures. Le bassin écreteur des crues entre les digues de Crest en amont et celles de Grâne en aval constitue un ensemble paysager et biologique qu'il s'agit de sauvegarder en totalité »³⁰. Avec la limitation puis la fin des extractions, la sauvegarde d'un espace de liberté pour cette section en tresses de la Drôme devient la fonction principale dans le cadre d'une gestion spatialisée des inondations, comme le montre cette interview du géographe J.-P. Bravard : « la ripisylve des ramières doit rester inondable et l'eau doit circuler de manière active pour éviter une sédimentation excessive de limons fins qui changeraient la nature des substrats, exhausserait le sol de façon trop rapide et affecterait les biocénoses. De ce point de vue, la réserve bénéficie du fait que la préservation du champ naturel d'expansion des crues est une contrainte réglementaire »³¹. L'approche diachronique souligne ainsi l'affirmation du rôle des Ramières comme écreteur de crue qui s'accompagne d'une revendication croissante de la part des scientifiques de ne plus considérer l'inondation uniquement comme un risque mais comme une perturbation « naturelle » inhérente au fonctionnement d'un hydrosystème³².

4.3. Rechercher les causes de l'inondation par voie de presse

La période de vingt-huit ans permet de mieux cerner la mise en place de « territoires du risque ». La potentialité des inondations s'inscrit dans les préoccupations d'un système d'acteurs. Appréhender la perturbation du système se heurte à la complexité et l'enchevêtrement des facteurs de l'inondation. La gestion des dynamiques morphologiques gagne à considérer les trois dimensions du cours d'eau (amont/aval, latérale et verticale)³³. Les différents aménagements sur la rivière sont stigmatisés pour leur rôle à la fois dans l'accentuation des phénomènes d'incision et dans la déstabilisation d'ouvrages endommagés par l'interaction entre la faible charge de sédiments et la crue : « La Drôme a emporté des digues qui avaient déjà été fragilisées par les crues précédentes détruisant des terres cultivables et mettant des agriculteurs dans des situations très difficiles. D'autant plus difficiles et insupportables que certains d'entre eux avaient interpellé l'Etat et nous-mêmes lors de précédents événements »³⁴. De plus, les dynamiques végétales s'avèrent cruciales en cas de crue : « le banc de galets de la rive gauche, progressivement envahi par la végétation, ne pouvait plus être entraîné en aval lors des crues. L'eau creusait alors sous la berge droite en menaçant le soutènement de la route. En cas de crue soudaine il y aurait également des risques d'inondation »³⁵. Le chenal est alors perçu comme mal entretenu et son état comme dangereux. Dans le bassin versant de la Drôme, la végétation s'est accrue dans la plaine d'inondation en lien avec un moindre entretien de la rivière : « les crues à répétition des années 1993, 1994, 1995 ont largement montré le manque flagrant d'entretien des cours d'eau qui incombe, selon le Code Rural, aux riverains. Mais ces derniers, même lorsqu'ils en ont la volonté, ne sont pas en mesure de mobiliser les moyens nécessaires pour y parvenir »³⁶. Ce délaissement des marges fluviales peut engendrer des embâcles en cas de crues (fig. 5) et favoriser les débordements, les sapements de berges et la déstabilisation d'ouvrages transversaux³⁷. Le défaut d'entretien des cours d'eau procède de l'évolution socioéconomique du bassin versant : « autrefois, ces travaux étaient réalisés spontanément. La désertification, les années de sécheresse (pas de crues), les usages différents

³⁰ LC, 14/02/1981 (AD 26, CP 168/19).

³¹ LC, 01/11/1991 (AD 26, CP 168/26).

³² PIÉGAY, STROFFEK 2000, p. 249-261.

³³ BRAVARD, PETIT 1997.

³⁴ LC, 12/12/2003 (AD 26, CP 168/43).

³⁵ JDD, 2008 (AD 26, CP 176D/26).

³⁶ LC, 28/08/1997 (AD 26, CP 168/32).

³⁷ LE LAY, PIÉGAY 2007

(remplacement des gués par des ponts, désaffectation des moulins) sont à l'origine de la négligence de l'entretien »³⁸. Ainsi, l'inondation doit être pensée dans le cadre d'un « anthroposystème »³⁹ qui met en lumière l'interaction entre l'écosystème, le sociosystème, l'espace géographique et le temps. Dans le cadre du sociosystème, la composante factorielle du déclin rural est soulignée à de nombreuses reprises : « le phénomène connu avec ses orages est heureusement rare et un agriculteur riverain, sexagénaire, avait entendu parler, par ses parents, de tels dégâts, débordements du ruisseau, mais il ne les avait pas connus lui-même. Et le rôle de l'agriculture comme jardinier de la nature, pour les dangers de l'eau comme ceux du feu, est encore une fois mis en évidence. Malheureusement, l'exode rural, ou l'obligation de travailler sur les meilleures terres en n'ayant plus le temps nécessaire de défricher un peu les autres, prouve là toutes les limites d'un système économique qui oublie de prendre en compte toutes les missions remplies par le monde rural »⁴⁰. Cet article portant sur l'entretien de la Grenette s'attaque au déclin rural, qui est sensible à l'échelle nationale, mais aussi à des thématiques plus propres à la basse vallée de la Drôme dans laquelle certains agriculteurs ont opté pour une agriculture productiviste et intensive. L'exode rural s'est classiquement accompagné d'une urbanisation qui est elle aussi dénoncée comme perturbation de l'équilibre du système : « à Saillans, comme dans tout son lit, la Drôme rappelle souvent lors de grosses crues et avec colère que certains lieux étaient à elle ; même s'il y a très longtemps, si longtemps que l'Homme a oublié »⁴¹.

4.4. Mémoire environnementale et connaissance de l'inondation

L'exode rural et l'urbanisation des fonds de vallée ont favorisé le délitement de communautés riveraines et engendré parfois le déclin de la mémoire environnementale⁴². La mitigation s'avère ainsi un élément clé pour réduire la vulnérabilité : « il faut œuvrer pour une prévention efficace des risques. A savoir améliorer la connaissance de l'aléa, information du public, prise en compte du risque inondation dans l'occupation des sols » (LC, 14/3/1997)⁴³. Cet article s'inscrit dans la mise en place du SAGE et montre le rôle joué par l'éducation à l'environnement auprès des populations mais aussi auprès des élus qui sont responsables de la création et de l'application des plans locaux d'urbanisme dans leur commune. Ainsi, la sensibilisation environnementale peut agir positivement sur différents facteurs identifiés au préalable, favoriser des actions telles que l'entretien et stimuler des représentations comme la mémoire des événements passés : « on se souvient des deux inondations successives qui ont touché le bas du village de Recoubeau en juillet 1996 et juillet 1997. Le manque d'entretien du lit du ruisseau des Combes et le faible débit d'eau possible sous le pont du quartier de La Condamine l'ont fait à chaque fois sortir de son lit »⁴⁴.

La résilience du système pose la question de la gestion de la crise qui est elle-même fonction de la vulnérabilité des acteurs. Leurs représentations ont été alimentées par la mémoire de phénomènes stigmatisés comme « naturels » et donc incontrôlables : « Alors que le souvenir des glissements de terrain survenus l'an dernier dans le Diois est encore frais dans les mémoires ravivées par une actualité parfois dramatique dans d'autres secteurs du Sud-Est de la France, c'est avec une certaine inquiétude que les uns et les autres voient venir les pluies de saison »⁴⁵.

Néanmoins, le processus mémoriel est sélectif et oscille entre inondations exemplaires et oubli de l'inondation. La profondeur temporelle échappe souvent aux acteurs soit par oubli soit par ignorance : « Crestois, vous avez la mémoire courte ! Il y a moins de cent ans, la Drôme passait sur le quai des Marronniers »⁴⁶.

Toutefois, face à l'événement paroxysmique, la logique mémorielle se met en place afin de s'approprier les faits, de les comprendre et de les rationaliser : « Les pluies abondantes de la semaine dernière ont donné à la Drôme un visage impressionnant et inhabituel. En pareil cas, la mémoire

³⁸ JDD, 24/11/1995 (AD 26, CP 176D/14).

³⁹ LÉVÊQUE, LEEUW (VAN DER) 2003.

⁴⁰ LC, 11/11/1988 (AD 26, CP 168/23).

⁴¹ LC, 12/12/2003 (AD 26, CP 168/43).

⁴² LE LAY, RIVIÈRE-HONEGGER 2009, p. 267-268.

⁴³ LC, 14/3/1997 (AD 26, CP 168/32).

⁴⁴ JDD, 07/11/1997 (AD 26, CP 176D/15).

⁴⁵ JDD, 16/12/1994 (AD 26, CP 176D/14).

⁴⁶ LC, 08/10/1993 (AD 26, CP 168/28).

remonte le fil du temps et l'on faisait référence à l'avant guerre (37/38) voire à 1914. Ce qui est sûr, c'est que cette crue 94 restera dans les mémoires.»⁴⁷. Cette mise en perspective temporelle permet aux acteurs de relativiser le phénomène afin de s'inscrire dans une logique moins dramatique et plus constructive.

Cette étude révèle donc les deux types de mémoire environnementale : d'une part la mémoire environnementale discursive ou phénoménologique (à caractère qualitatif) correspondant à la mémoire des acteurs du territoire qui combinent perceptions, sensations, idées et représentations mentales, et d'autre part, la mémoire logico-scientifique (à caractère quantitatif) qui s'attache à objectiver la description du phénomène et qui retranscrit l'état du fonctionnement de sous-systèmes du territoire⁴⁸.

4.5. La pertinence méthodologique de l'approche

La presse est un angle d'approche dont les biais sont réels. Ainsi, la focale correspond à une grande échelle : le local est présenté par le local. Ce prisme peut être critiqué car il laisse relativement peu de place pour les comparaisons ou les mises en perspective qui pourraient permettre de relativiser la situation du bassin versant de la Drôme⁴⁹. Cette vision est partielle. Un article sur une inondation a plus de chance d'être publié lorsque l'événement apparaît comme exceptionnel ou marquant, notamment s'il y a atteinte aux biens et aux personnes, s'il est localisé sur un espace connu et s'il y a un réseau local qui diffuse des informations⁵⁰. Cette sélection des événements est accrue par la partialité de la ligne éditoriale ou du journaliste lui-même⁵¹.

Il reste que la présente étude a profité des atouts de cette source. Les deux hebdomadaires ont un tirage cumulé supérieur à 7000 exemplaires par semaine, ce qui est considérable dans un bassin versant de 40000 habitants. Cet espace médiatique joue le rôle d'espace public où s'échangent des préoccupations suite à une inondation. En tant qu'*agora*, il permet d'appréhender les représentations locales puisqu'elle les reflète et les modèle. L'intérêt pour un tel témoignage des événements passés réside notamment dans l'absence du filtre de la mémoire. La presse locale se prête à l'analyse diachronique, non seulement sur le temps long de l'évolution des attitudes mais aussi sur le temps court de crises ponctuelles et sur le temps intermédiaire de leur gestion. Cette source permet de dresser un inventaire des systèmes d'acteurs. La vision interne au système permet alors d'accéder aux représentations locales de l'inondation et de mieux comprendre le rapport entre une société locale et son environnement⁵². Le savoir local et vernaculaire est une porte d'entrée vers une culture qui peut être étrangère à l'observateur. Cette étape peut être l'utile préalable à d'autres méthodologies de travail, notamment la mise en place de questionnaires ou d'entretiens dont les résultats sont complémentaires⁵³.

5. Conclusion

La médiatisation de la crise s'explique ainsi, au moins en partie, par des effets de distance et de proximité entre les sinistrés, le lectorat, les journalistes et la rivière. Elle révèle des systèmes d'acteurs distincts porteurs d'enjeux différents et des territoires latents qui sont des territoires du risque. Il s'agit alors de questionner la différence spatiale entre « territoire de l'eau » et « territoire du risque » puisque l'appropriation de l'espace par les acteurs ne s'effectue autour ni des mêmes thématiques ni des mêmes priorités. L'étude de ce corpus montre la complexité des temporalités de la crise : l'aléa comme perturbation du système et rupture temporelle, la vulnérabilité permanente en arrière-plan et sa réduction potentielle, et la résilience du système remise en cause par la répétitivité des crises qui est source de préoccupations et de tensions.

⁴⁷ LC, 14/01/1994 (AD 26, CP 168/29).

⁴⁸ LÉVÊQUE, LEEUW (VAN DER) 2003, p. 297-299.

⁴⁹ SINGER, ENDRENY 1987, p. 25.

⁵⁰ WRATHALL 1988, p. 178 .

⁵¹ GREGORY, WILLIAMS 1981.

⁵² SPENCER, TRICHE 1994, p. 199.

⁵³ CARON, TORRE 2006, p. 1.

Remerciements

Les auteurs remercient H. Piégay pour son engagement dans ces recherches et les membres du programme de recherche « Créateurs de Drôme » codirigé par G. Bouleau et A. Rivière-Honegger.

Bibliographie

- ALEXANDER D., « The Florence Floods – What the Papers Said », dans *Environmental Management*, 4, 1, 1980, p. 27-34.
- ALLAIN S., « La gouvernance de bassin à l'épreuve de la régulation politique de la gestion physique des cours d'eau dans la Vallée de la Drôme », dans *Gouvernance de bassin et gestion physique des cours d'eau dans la vallée de la Drôme*, Paris, 2005, 102 p. (Rapport final pour le programme « Territoire, environnement et nouveaux modes de gestion : la « gouvernance » en question »).
- BRAVARD J.-P., PETIT F., *Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial*, Paris, 2000, 2^e édition, 222 p.
- CARON A. et TORRE A., « Une approche des conflits d'usage et de voisinage dans les campagnes françaises en termes de proximité », dans *Colloque FAIRE CAMPAGNE*, Rennes, 2005, p. 9-22.
- DISTRICT D'AMENAGEMENT DU VAL DE DROME (DAVD), *Un SAGE pour la Rivière Drôme*, Crest, DAVD, Crest, 1999, 232 p.
- COMBY E., LE LAY Y.-F., MERCHEZ L., TABARLY S., « Visages médiatiques du barrage des Trois-Gorges : l'analyse statistique des données textuelles en géographie ». *Géocofluences*, 2010, <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm>.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE DROME (CCVD), *Etude bilan, évaluation et perspectives du contrat de rivière Drôme Haut Roubion n°2 et du SAGE Drôme*, 2006, 11 p.
- GHIOTTI S., *Les territoires de l'eau Gestion et développement en France*, Paris, 2007, 248 p.
- GREGORY K.J., WILLIAMS R.F., « Physical Geography from the Newspaper », *Geography*, 66, 1, 1981, p. 42-52.
- HEIDEN S., PINCEMIN B., MAGUE J.-P., « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », dans *Actes des 10^e Journées internationales d'analyse statistique des données (JADT 2010)*, sous presse.
- IHAKA R., GENTLEMAN R., « R: a language for data analysis and graphics », dans *Journal of Computational and Graphical Statistics*, 5, 1996, p. 299-314.
- LABEUR C., « Les formes d'organisation spontanée et l'entraide au cours des catastrophes : les cas des inondations dans le delta du Rhône », dans *Vers une anthropologie des catastrophes Actes des 9^e journées d'anthropologie de Valbonne*, Antibes, 2008, p. 201-216.
- LANDON N., *L'évolution contemporaine du profil en long des affluents du Rhône moyen. Constat régional et analyse d'un hydrosystème complexe, la Drôme*, Paris, 1999, 560 p. (Thèse de doctorat, Université Paris IV – Sorbonne).
- LANDON N., PIEGAY H., « Mise en évidence de l'ajustement d'un lit fluvial à partir de documents d'archives : le cas de la haute Drôme », dans *Revue de Géographie Alpine*, 87, 3, 1999, p. 69-86.
- LE LAY Y.-F., PIEGAY H., « Le bois mort dans les paysages fluviaux français : éléments pour une gestion renouvelée », *L'Espace géographique*, 1, 2007, p. 51-64.
- LE LAY Y.-F., RIVIERE-HONEGGER A., « Expliquer l'inondation : la presse régionale dans les Alpes et leur piedmont (1882-2005) », dans *Géocarrefour*, 84, 4, 2009, p. 259-270.
- LEVEQUE C., LEEUW S. (VAN DER), *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, Elsevier, 2003, 328 p.
- LOË R.C. (DE), « Dam the News: Newspapers and the Oldman River Dam project in Alberta », dans *Journal of Environmental Management*, 55, 1999, p. 219-237.
- NOVEMBER V., *Les territoires du risque. Le risque comme objet de réflexion géographique*, Berne, 2002, 336 p.
- PIEGAY H., STROFFEK S., « La « gestion physique » des rivières dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : des extrêmes au milieu », dans *Les régions françaises face aux extrêmes hydrologiques. Gestion des excès et de la pénurie*, Paris, 2000, p. 247-274.
- SINGER E., ENDRENY P., « Reporting Hazards: Their Benefits and Costs », dans *Journal of communication*, 37, 3, 1987, p. 10-26.

SPENCER J.W., TRICHE E., « Media Construction of Risk and Safety: Differential framings of Hazard Events », dans *Sociological Inquiry*, 64, 2, 1994, p. 199-213.

TORRE A., LEFRANC C., « Les conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la presse quotidienne régionale », dans *Espaces et sociétés*, 124-125, 2006, p. 93-110.

WAITT G., « Media Representation of Forestry and Soil Issues in the Australian Press, 1990-1991 », dans *Australian Geographical studies*, 33, 2, 1995, p. 299-307.

WRATHALL J.E., « Natural Hazard Reporting in the UK Press », dans *Disasters*, 12, 2, 1988, p. 177-182.